La Conference de Quebec

(Suite de page 2)

preuve de libéralité en traitant avec le Canada. Rien ne contribuerait d'avantage à cimenter la bonne entente et l'amitié qui règnent actuellement entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Un traité règlant tous nos différends internationaux: la chasse des phoques à fourrure, les pêches de l'Atlantique, le privilège du transit international, les frontières de l'Alaska, les forces navales sur les grands lacs, un semblable traité attesterait notre confraternité avec tous le sujets de l'Angleterre. Toutefois, des onze articles du protocole, le plus important est celui qui touche à la réciprocité. C'est là le pivot sur lequel roule tout le reste. Nous espérons que le président envisagera toutes ces questions à un point de vue élevé et éclairé et qu'il inculquera sa manière de penser aux commissaires américains."

Le Cas de Monsieur Menier.

Le *Witness*, qui ne perd jamais une occasion de montrer son animosité envers tout ce qui est français, a publié un article violent contre M. Menier l'accusant d'avoir chassé de l'île d'Anticosti des "Méthodistes," à cause de leurs croyances.

Interrogé à ce sujet, voici ce que répond M. Tarte qui, au cours de son voyage, a visité l'île d'Anticosti:

"Il est plus que regrettable," a dit le Ministre des Travaux Publics, "qu'une question de propriété pure et simple soit transformée en question religieuse. Il ne s'agit aucunement de méthodisme, ni de quoi que ce soit de cette nature. M. Menier a acheté une propriété et l'a payée—tout comme le *Witness, La Patrie*, etc., ont acquis des presses, des machines, etc. M. Menier a fait des dépenses qui s'élèvent, m'a-t-on dit, à plus d'un million et demi de dollars.

Il a l'intention de faire une très grande exploitation agricole dans l'île d'Anticosti. A part de ses chefs de branches, qui sont au nombre de cinq, il n'emploie que de la main d'œuvre canadienne. Il fait tous ses achats au Canada, à Québec, à Montréal.

Il a trouvé sur une partie de sa propriété vingt ou vingt-cinq pêcheurs, auxquels il a naturellement donné avis qu'il avait acquis la propriété de l'île. Quelques-uns de ces pêcheurs appartiennent, paraît-il, à la religion méthodiste. Et parce que M. Menier exerce ses droits de propriétaire, quelques-uns—qui ne semblent point connaître les faits—crient à la persécution religieuse. C'est tout ce qu'il y a en cette affaire.

Il y a déjà deux ans que M. Menier a acheté l'île. Il a donné tout le temps nécessaire à ces gens, pour transporter leurs pénates ailleurs. Ils ne sont pas chez eux. Et pourquoi Monsieur Menier serait-il obligé de leur laisser sa propriété?"

Sainte-Anne des Chenes.

L'Association Libérale de Ste-Anne des Chênes a tenu une grande assemblée, dimanche dernier, et a ainsi formé son bureau:

M. O. Pelland—Président;
M. André Neault—1er Vice-Président;
M. Avila Désautel—2nd Vice-Président;
M. Normandeau—Secrétaire;
M. Shank—Trésorie;
M. Louis Gagnon—Officier-Suppléant;
M. Aug. Harrisson—Officier-Suppléant.

Un Parallele.

Un steamea anglais, le "Noorge," vient de couler une goelette française, "La Coquette," sur les bancs de Terreneuve; seize pêcheurs ont péri.

Le capitaine du Noorge, M. Enndsen, dit qu'il avait à son bord un grand nombre de passagers.

"Le Noorge," a-t-il ajouté, "devait forcément aborder La Coquette ou subir le sort de La Bourgogne.

Il n'a pas hésité à faire périr la goélette pour sauver son vaisseau, et a lancé ce dernier à toute vapeur contre La Coquette."

De son côté, le capitaine Berre dit que:

"quand le Noorge est apparu, il se dirigeait à toute vapeur sur La Coquette qui n'a pas eu le temps de se garer. Au moment de la collision, un mât est tombé sur les seize hommes qui ont été ensuite noyés."

La Coquette était partie de Bayonne en mai dernier, pour Miquelon, avec un équipage de morutiers.

Si c'était un navire français qui avait coulé une barque de pêche anglaise ou américaine, il n'y aurait pas assez d'injures, dans une certaine presse, pour le capitaine.

Une Prestation de Serment a la Mode Chinoise

Une grande foule de curieux se pressait l'autre jour dans la Cour de Police de Montréal pour assister à l'enquête qui se poursuit dans l'affaire Yah Yin, accusé de vol.

On a été témoin de la prestation de serment à la manière chinoise. Un coq superbe avait été apporté par les fils du Céleste Empire, qui devaient donner leur témoignage.

Quatre chinois se sont mis à genoux, et l'un d'eux, armé d'une hachette, a tranché la tête du coq, tandis que l'interprète récitait une formule de serment, et que des nuages d'encens flottaient au-dessus des sacrificateurs.

Cette manière bizarre de prendre Dieu à témoin, est la formule la plus solennelle, pour un chinois, d'attester qu'il va dire la vérité, voilà pourquoi l'avocat de la défense, M. Guérin, a demandé au magistrat Lafontaine, de ressusciter cette coutume chinoise pour la circonstance. Le magistrat qui désire que la vérité soit faite sur cette ténébreuse affaire, a pensé qu'il fallait prendre tous les moyens possibles pour faire éclater la vérité, et a ordonné que le sang du coq coulât sous ses yeux.

Le serment chinois se lit comme suit: "Si Je ne dis pas la vérité, que je me noie si je vais sur mer, que mon corps ne soit jamais enfermé dans une tombe, que je demeure toujours éloigné de la Chine, loin de la vue de ma femme et de mes enfants."

Un Schisme.

(*Le Canadien*, St-Paul)

Un schisme dont l'origine nous est inconnue a éclaté à Chicago parmi les Polonais. Il a pour instigateur un pauvre diable, du nom de Stanislas Koslowsky, qui s'est fait imposer le caractère épiscopal en Suisse par des prélats vieux-catholiques. Il intitule la secte l'église nationale, ou encore l'église catholique indépendante.

L'archevêque de New York et l'évêque de Newark ont brièvement publié l'excommunication majeure dont il se trouvait frappé, et défendu aux fidèles tout rapport avec lui. Le cardinal Gibbons a envoyé aux paroisses polonaises de son diocèse une lettre pastorale où il leur rappelle la gloire qu'a eue leur patrie, de garder le plus inviolable attachement au Saint-Siège.

Mgr Ireland

Mgr Ireland, archévêque de Saint-Paul, Minn., est de retour d'un voyage à Washington. Les catholiques, suivant lui, peuvent accepter la nouvelle situation, dans les colonies espagnoles cédées aux Etats-Unis, sans aucune inquiétude. Il ne prévoit aucune difficulté pour l'Eglise.

Durant son séjour à Washington, l'éminent prélat a eu plusieurs entretiens avec le président McKinley. Monseigneur n'a pas voulu parler du but principal de son voyage. Mais il est généralement connu qu'il a fait ce voyage, dans l'intérêt de l'Eglise et relativement aux conditions futures de l'exercice du culte dans les nouvelles possessions. Monseigneur répudie, dans tous les cas, l'assertion que l'Eglise Catholique va rencontrer des difficultés de ce côte-là, de la part du nouveau gouvernement

"Je ne vois absolument rien d'inquiétant, a-t-il déclaré, dans le changement de souveraineté, que subissent ces îles. La constitution américaine, relativement à l'exercice des diverses religions, énonce deux principes, qui doivent nous guider:

1o Séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme en certains pays d'Europe.

2o Protection complète de toute propriété religieuse et personnelle.

On a beaucoup parlé de Mgr Ireland, comme de l'un des représentants probables des Etats-Unis, dans la commission de la paix. Les amis et admirateurs de Mgr Ireland ont beaucoup insisté auprès de lui pour l'engager à accepter cette nomination, si elle lui était offerte.

Il est à peu près certain que le nom de Mgr Ireland a été suggéré au président pl sieurs fois. La nomination du distingué prélat aurait une grande importance pour l'Eglise Catholique. Ce serait un hommage rendu aux grandes qualités de ses dignitaires. Mgr Ireland aurait d'ailleurs toute la compétence voulue, par ses talents diplomatiques, pour remplir heureusement cette mission.

Quand aux conditions à faire à l'Eglise, dans les nouvelles possessions américaines Mgr Ireland, qui est sans contredit le plus libéral et le plus américain des prélats des Etats Unis, serait la personne la mieux qualifiée pour assurer la situation future.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

Une Idee Originale.

(du *Canadien*)

Un autre plan pour remhourser Joseph Leiter, de Chicago, qui a perdu plusieurs millions appartenant à son père riche encore de vingt millions, a été trouvé par un fermier de Sedgwick, afin de prouver la gratitude de la classe agricole envers le hardi spéculateur pour avoir fait hausser le prix du blé. Le cultivateur en question nommé Folker a écrit quatre lettres demandant aux fermiers devant les recevoir d'en écrire chacun quatre autres, et de mettre dans l'une d'elles 50 cents pour être envoyées au jeune Leiter, puis d'adresser les trois autres à leurs amis en les priant d'en faire autant.

Prends femme plus jeune que toi si tu veux être maître.

Le paresseux est le frère du mendiant.

Priere a ceux qui ne sont pas abonnes de decouper le coupon et de nous le renvoyer apres en avoir rempli les blancs

A l'Editeur du Journal "l'Echo de Manitoba."

Monsieur,

Sous ce pli vous trouverez la somme de ________

pour ________ mois d'abonnement a votre Journal "l'Echo de Manitoba, que vous voudrez bien m'envoyer a l'adresse suivant:

Nom ________

Paroise ________

Comte ________